

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MAI 2018**

Délibération
n° 2018.05.162

**Attributions des aides
sport 2018**

LE VINGT QUATRE MAI DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 mai 2018**

Secrétaire de séance : Gilbert CAMPO

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, José BOUTTEMY, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Philippe LAVAUD, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Mireille BROSSIER, Danièle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Anne-Sophie BIDOIRE à Laïd BOUAZZA, Patrick BOURGOIN à Philippe VERGNAUD, Michel BUISSON à Eric SAVIN, Bernard CONTAMINE à Jean-François DAURE, Christophe RAMBLIERE à Michaël LAVILLE, Gérard ROY à Sabrina AFGOUN

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER, Michel GERMANEAU par Mireille BROSSIER

Excusé(s) :

Catherine BREARD, Jean-Marc CHOISY

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MAI 2018

**DELIBERATION
N° 2018.05.162**

EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : Monsieur DEZIER

ATTRIBUTIONS DES AIDES SPORT 2018

Par délibération n°102 du 15 mars 2018, le conseil communautaire a décidé la généralisation des compétences facultatives des anciennes communautés en matière de sports à tout le territoire de GrandAngoulême dans le cadre d'une compétence unique libellée « *soutien et développement des activités et manifestations sportives concourant à son attractivité* ».

Par délibération n°103 du 15 mars 2018, les modalités d'intervention de GrandAngoulême ont été arrêtées afin de permettre l'instruction des demandes d'aides émanant des associations sportives.

Le champ d'application de la compétence facultative « *soutien et développement des activités et manifestations sportives concourant à son attractivité* » comprend deux axes :

1. Soutien aux événements sportifs d'envergure communautaire.
2. Soutien aux clubs amateurs de haut niveau et sportifs individuels du territoire.

Dans ce cadre, GrandAngoulême a reçu 20 demandes de soutien financier qui font l'objet d'une étude au cas par cas et sont instruites aux regard des critères d'intervention décidés par l'agglomération. Elles ne peuvent donc aboutir obligatoirement à une réponse favorable.

Concernant l'axe « soutien aux événements sportifs d'envergure du territoire », il est proposé de retenir 9 manifestations, détaillées en annexe, pour un montant global de 22 500 €. En contrepartie du soutien financier, les différentes associations s'engagent à promouvoir GrandAngoulême en apposant la mention « avec le soutien de GrandAngoulême », accompagnée du logo de la communauté sur l'ensemble des supports d'information dans le cadre de ces manifestations.

Concernant l'axe « soutien aux clubs amateurs de haut niveau », il est proposé de retenir 6 associations (détaillées en annexe) pour un montant global de 42 000 €.

Le concours de GrandAngoulême est attribué pour la saison en cours. Il n'a aucun caractère de reconduction obligatoire.

Considérant que ne peuvent pas, prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements. Monsieur Jean-Luc MARTIAL ne prend pas part au débat et au vote.

Vu l'avis favorable du groupe de travail sport du 27 mars 2018.

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 15 mai 2018,

Je vous propose :

D'APPROUVER le soutien de GrandAngoulême aux manifestations sportives ou aux clubs sportifs cités en annexe pour un montant total de 64 500 €.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer les documents afférents à la mise en œuvre des opérations.

D'IMPUTER la dépense sur le budget général – chapitre 65 – fonctions 40 et 415

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 31 mai 2018	<u>Affiché le :</u> 31 mai 2018

Soutien aux évènements sportifs d'envergure communautaire

Association	Projet et date	Informations	Montant proposé par le GT sport
Sentiers de la Boême	28 ^{ème} boucle de la Boême 3 & 4 mars	Randonnée pédestre et VTT 50 bénévoles - 450 participants Met en valeur, entretien et balise les chemins de randonnées 6 communes de GA traversées	500 €
Comité des fêtes de Sireuil	14 ^{ème} Triathlon de Sireuil 2 & 3 juin	Label triathlon durable 250 bénévoles – 500 participants Soutien à Cutis Laxa International	2 000 €
Joggeurs Briauds	10 ^{ème} édition du trail La Braconnienne Briaude 2 septembre	3 parcours avec autorisation ONF Soutien logistique de la part de CSA 515 ^{ème} RT 855 participants – inscrit dans le challenge des trails de Charente	1 000 €
Les archers de la Touvre	Championnat de France Fédéral 25 & 26 août	600 participants 1 000 spectateurs Hôtellerie – restauration	2 000 €
Grand Angoulême Athlétisme (G2A)	Meeting National 1er juin Les foulées d'Angoulême (subvention en nature – prise en charge des navettes athlètes)	+ de 300 athlètes + de 1 500 spectateurs – 80 bénévoles Présence d'athlètes nationaux et internationaux 4 épreuves qualificatives pour les championnats d'Europe 27 départements présents pour 50 clubs	4 700 € 1 300 €
Angoulême Charente Football Club	17 ^{ème} tournoi national U11 2 & 3 juin	32 équipes – 400 footballeurs – 176 matchs – 100 bénévoles – 4 000 spectateurs Hôtellerie – restauration	1 000 €
Braconnne Rando Club	21 ^{ème} Transbraconnienne 20 mai	5 ^{ème} rang national et 1 ^{er} rang régional 2 400 participants Club primé sur l'environnement (agenda 21 – Eco-Sport)	2 000 €
JSA Tennis Club	7 ^{ème} tournoi international de beach tennis 20 – 21 & 22 juillet	Homologué par la fédération internationale 50 équipes de double – 8 nations – 20 bénévoles	1 000 €
Team Aflalaye Boxing	3 ^{ème} Choc des guerriers à Carat 6 octobre	Plateau international Retransmission Canal+ et SFR sport 5 Combats hommes – femmes – handisport Reverse 1€ sur chaque entrée à l'association Agathe et Paul Suite à homologation sport, seule salle à pouvoir recevoir 2 000 spectateurs	8 300 €
<u>Sous-total</u>			22 500 € Subv. en nature : 1 300 €

Soutien aux clubs amateurs de haut niveau

Association	Niveau de pratique et montant proposé	Motif et montant de la prime proposés	Montant total proposé par le GT sport
ASJ Soyaux-Charente (équipe féminine)	D1 (niveau 1 supérieur) 10 000 €		10 000 €
Angoulême Charente Handball - ACH (équipe féminine)	N1 (1 ^{er} niveau amateur) 5 000 €	travail en direction des quartiers 1 000 €	6 000 €
Océane Top 16 (cyclisme)	DN1 (1 ^{er} niveau amateur) 6 000 €		6 000 €
Grand Angoulême Athlétisme (G2A)	N1A (1 ^{er} niveau amateur) 6 000 €	Club communautaire – Titres nationaux – travail avec la MJC – formation importante en direction des jeunes – label – sport/santé 4 000 €	10 000 €
La Couronne GrandAngoulême Judo (LCGA Judo)	1 ^{ère} division (1 ^{er} niveau amateur) 6 000 €	Titres nationaux et internationaux Effort de mutualisation – 650 adhérents 2 000 €	8 000 €
Club Omnisports Couronnais Rugby COC Rugby (équipe féminine)	Fédérale 2 (2 ^{ème} niveau amateur) 2 000 €		2 000 €
<u>Sous-total</u>			42 000 €
<u>TOTAL</u>			64 500 €